Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023
ID : 081-218101400-20230712-1852_DL53120723-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 25
Procurations : 8
Votants : 33

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

N° 53/2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Décision modificative n° 1 - Budget annexe du service de l'assainissement de la Ville de LAVAUR.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juillet, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le six juillet deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mmes IMBERT, GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. LABORDE, RENAULT, VANTAUX, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD, M. DELORD, Mmes DECOUX-POINDRELLE, TAILHADES, LEY, BONNIFACY, ALBOUY POMPONNE, MOUGIN, FAURE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. VIDAL à M. DELORD
M. BONHOMME à M. FÈVRE
Mme RÉMY à Mme IMBERT
M. POMARÈDE à M. LAMOTTE
M. BÉLINGAND à Mme GUIDEZ
Mme GUIRAUD à Mme BALAT
M. NAVELLOU à Mme MOUGIN
M. DAVID à Mme ALBOUY POMPONNE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

L'adjointe au Maire, déléguée à l'environnement, cadre de vie et cimetières informe ses collègues qu'afin d'affecter le reversement de l'excédent du budget annexe du service de l'assainissement au budget de la commune, il est proposé la décision modificative n° 1 suivante :

.../...

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023
ID : 081-218101400-20230712-1852_DL53120723-DE

.../...

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	+ 1 000 000€
023	Virement à la section d'investissement	- 1 000 000€
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
02	Virement de la section de fonctionnement	- 1 000 000€
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
2313	Construction	- 120 000€
2315	Travaux sur voirie	- 680 000€

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 4 abstentions,

ACCEPTE la décision modificative budgétaire n° 1, telle qu'elle est énoncée, ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON.

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT.